

5 juillet 2011

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil de Saint-Ignace-de-Loyola, tenue le 5 juillet 2011 à 20:00 heures à l'endroit ordinaire du Conseil, à laquelle sont présents :

M. Jean-Luc Barthe, maire.
Dames Nathalie Ross et Sylvie Boucher, conseillères.
MM. Pierre-Luc Guertin, Christian Valois, Daniel Valois et Philippe Bettinger, conseillers.

Formant le quorum, le maire ouvre la session et fait la prière d'usage.

2011-111

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Philippe Bettinger et secondé par Daniel Valois et résolu unanimement que l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

2011-112

Période de questions portant sur l'ordre du jour

Aucune question n'est posée sur l'ordre du jour.

2011-113

Adoption du procès-verbal du 7 juin 2011

Il est proposé par Pierre-Luc Guertin et secondé par Christian Valois et résolu unanimement que le procès-verbal du 7 juin 2011 est adopté sans amendement.

2011-114

Comptes à payer liste 2011-07

Il est proposé par Philippe Bettinger et secondé par Nathalie Ross et résolu unanimement que les comptes figurant sur la liste 2011-07 au montant de 27 969,48\$ sont adoptés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à payer ces comptes.

2011-115

Dépenses incompressibles – Juin 2011

Il est proposé par Sylvie Boucher et secondé par Pierre-Luc Guertin et résolu unanimement que le rapport des dépenses incompressibles pour le mois de juin 2011 au montant de 86 876,97\$ est adopté sans amendement.

2011-116

Dérogation mineure – Monsieur Jacques Rousseau

Suite à une demande de dérogation mineure faite par Monsieur Jacques Rousseau concernant l'agrandissement du bâtiment principal avec une marge de recul arrière de 2.08 mètres et une marge de .533 mètre au lieu de 1 mètre prévu dans le règlement de zonage 237, article 9.14.2.1 et 9.14.2.2, et suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, il est proposé par Christian Valois et secondé par Daniel Valois et résolu unanimement d'accepter qu'il y ait dérogation mineure dans le cas du 1273, Rang Saint-Michel, le rendant ainsi conforme aux dispositions du règlement de zonage numéro 237, article 9.14.2.1 et 9.14.2.2, et de permettre ainsi l'agrandissement de l'immeuble tel que demandé.

2011-117

Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités

Il est proposé par Philippe Bettinger et secondé par Pierre-Luc Guertin et résolu unanimement d'inscrire Messieurs Jean-Luc Barthe et Christian Valois ainsi que Dames Sylvie Boucher et Nathalie Ross au congrès de la FQM qui se tiendra les 29 et 30 septembre ainsi que le 1^{er} octobre prochains. Les frais de transport, d'hébergement et de nourriture seront remboursés sur présentation de pièces justificatives. Les frais d'inscription sont de 2 300,00\$ plus taxes.

2011-118

Cession en faveur de Ginette Bouchard et autres -matricule 3302-86-9010

Attendu la demande de Dame Ginette Bouchard et autres concernant la cession par la Municipalité d'une partie du Lot P-53 montré au plan préparé par Jérôme Harnois, minute 1744, plan H-1744 datées du 11 mai 2011;

Attendu que cette partie de terrain servait initialement à la route de Biais qui a été fermée par règlement;

Attendu que ce projet d'acte n'est que pour confirmer la cession légale de ladite route faite par les règlements numéros 54 & 58 de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola en l'an 1951;

Attendu que cet acte de cession n'apporte aucune responsabilité par la municipalité concernée;

Attendu qu'il n'y a aucun frais payable par la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola;

En conséquence, il est proposé par Pierre-Luc Guertin et secondé par Christian Valois et résolu unanimement d'autoriser Messieurs Jean-Luc Barthe, maire, et Fabrice Saint-Martin, directeur général, à signer l'acte notarié concernant ledit projet.

2011-119

Aide moniteur saison 2011

Attendu que dans le cadre du programme *Desjardins, jeunes au travail*, la municipalité, en vertu de sa résolution 2011-42, a adhéré au programme pour deux emplois d'aide moniteur; en conséquence, il est proposé par Nathalie Ross et secondé par Christian Valois et résolu unanimement de faire l'emploi d'Antoine Barthe-Cournoyer et de Lou-Anne Valois pour une durée de 180 heures chacun au taux horaire de 9,65\$.

2011-120

Le directeur général avise les membres du conseil que M. Joinville est le beau-père de sa fille.

Mandater Monsieur Gérard Joinville (devis technique tracteur et camion)

Attendu que Monsieur Joinville possède les connaissances nécessaires pour préparer les devis techniques pour le tracteur et le camion que nous désirons acquérir, en conséquence, il est proposé par Philippe Bettinger et secondé par Daniel Valois et résolu unanimement de mandater Monsieur Gérard Joinville pour qu'il prépare les devis techniques, au tarif horaire de 30,00\$, pour le tracteur et le camion afin que nous puissions lancer les appels d'offres.

2011-121

Protocole d'entente avec l'Association de Hockey mineur de Berthier Inc.

Attendu que l'Association de Hockey mineur de Berthier Inc. nous offre un protocole d'entente financière concernant les frais d'inscription des enfants âgés entre 4 et 18 ans de notre municipalité;

Attendu qu'avec ce protocole l'Association percevra 50% des frais d'inscription des joueurs et enverra une facture unique à la municipalité pour l'autre 50%, la municipalité s'engage à rembourser 50% des frais d'inscription des joueurs locaux;

En conséquence, il est proposé par Pierre-Luc Guertin et secondé par Sylvie Boucher et résolu unanimement d'accepter ce protocole et d'autoriser le maire, Jean-Luc Barthe, à signer ledit protocole.

2011-122

Offre de service – Asphalte partie rue Charpentier

Il est proposé par Nathalie Ross et secondé par Philippe Bettinger et résolu unanimement d'accepter l'offre de service d'Excavation Normand Majeau Inc. datée du 5 juillet 2011 pour la fourniture de plus ou moins 25 tonnes métriques de pierre, la préparation avant pavage, la pose de pierre et la fourniture de revêtement EB-10S avec bitume PG-58-34 d'une épaisseur de 50 mm compacté au coût de 8 930,00\$ plus taxes.

2011-123

Servitude avec Monsieur Robert Robillard

Attendu que Monsieur Robert Robillard s'est engagé à signer une servitude envers la municipalité pour l'installation d'un tuyau de drainage sur son terrain, soit le lot 39-24, cette servitude sera de 1 mètre de largeur sur la longueur du terrain soit 33.51 mètres, tous les frais seront au compte de la municipalité, incluant les frais de notaire, en conséquence, il est proposé par Pierre-Luc Guertin et secondé par Christian Valois et résolu unanimement de mandater Me Pierrette Barthe pour préparer le contrat de servitude.

2011-124

Achat d'une débroussailleuse

Il est proposé par Sylvie Boucher et secondé par Nathalie Ross et résolu unanimement d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire l'achat d'une débroussailleuse d'un cylindre minimal de 34.6 centimètres cubes au coût maximal de 600,00\$ plus taxes.

2011-125

Facture Buffet Lucie Dupuis

Il est proposé par Philippe Bettinger et secondé par Christian Valois et résolu unanimement d'autoriser le secrétaire-trésorier à payer la facture au montant de 63,39\$ à Buffet Lucie Dupuis.

2011-126

Levée de la session

Il est proposé par Nathalie Ross et résolu unanimement que la session soit et est levée.

Jean-Luc Barthe, Maire

Fabrice Saint-Martin, Directeur Général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussigné, Fabrice St-Martin, Secrétaire-Trésorier, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola a les fonds nécessaires en rapport avec les résolutions numéros 2011-114, 2011-115, 2011-117 2011-119, 2011-120, 2011-121,2011-122, 2011-123, 2011-124 et 2011-125.

Fabrice Saint-Martin, Secrétaire-Trésorier & Directeur général

Procès-verbal de la Municipalité
de Saint-Ignace-de-Loyola

Initiales du Maire

153

Initiales du secrétaire

Procès-verbal de la Municipalité
de Saint-Ignace-de-Loyola

Initiales du Maire

153

Initiales du secrétaire

Procès-verbal de la Municipalité
de Saint-Ignace-de-Loyola

Initiales du Maire

153

Initiales du secrétaire